VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christopher Lorch.

No 99,115—Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.
Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.
Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.
2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant îlet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel lot est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3811-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double 4 chambres hangar, etc., de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'îlet No 7 (maintenant 167) sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond des lots 16, 17, 18 et 19 et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston, et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4 5 et 6 de l'îlet No 11, lequel est borné par les rues Camp, Magazine, Peniston et Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprennent deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres dans chaque maison.

Conditions—Un quart en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec haut pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, limité et payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiendront à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et épouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville,
Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,
Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 27 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée courant à la rue Douane et en commun audit lot et autres lots, s'étendant la dessus de ladite allée étant incluse dans la susdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprennent un magasin et résidence simple à trois étages contenant un grand magasin et arcade dans le fond, la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire, escalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept [7 0/0] pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, joignant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,582—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julia L. Haag, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Merrick, Lewis, Gensler & Schwartz, avocats.
25 jan—25 29—fév 3

VENTES A L'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch Levy Realty Company. No 95,308. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués à de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.
Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Clara.
Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.
Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.
Cottage Simple, 3632 rue Clara.
Maison à appartements, 8618 rue Spruce.
Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.
Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.
Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Diels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 3, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana, ledit lot étant désigné par la lettre BI, sur un devis dressé par D. E. Sighers et fils annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après lequel devis ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-et-un pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et égout de chaque côté, un côté est loué $14 50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2123-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 15 août 1910 et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, lequel dit lot à mesure d'après ledit devis vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot à formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz, connexion d'eau et égout de chaque côté, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Colin, sur le plan de subdivision dudit îlet dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, lequel dit lot mesurant d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain, connexions d'eau et d'égout, gaz etc., de chaque côté et loué $27 50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 15 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et loué en ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Colin, sur le plan de subdivision dudit îlet dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par coté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil, le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté, loué $14 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-09 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté à 4 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au cas où et au plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

William Nunn vs Duke et Nunn Co.

No 99,139—Cour Civile de District, Division B.

Au plus fort enchérisseur.

1 lot de matériel pour bâtir, briques à feu, terre à feu, tuile pipe, installations pour conduite d'égouts, briques pressées de St-Louis, briques à feu pour voûte, tuiles à feu, poêle pour séchage marchandises en terre à feu, "herring bone laths", plâtre pour muraille, chaux vive, doublure de tuyaux, clous, brouettes, wagons, pelles, une grande balance Osgood pour wagon à charbon et balance pour bâtisse, un lot de charbon, un lot de coquilles assorties, 2 bâtisses en bois etc etc. Aussi un lot de comptes courants de valeur.

A l'Encan, MARDI, le 30 Janvier 1912, à 11 Heures A. M.

Sur les lieux, coin des rues Clio et Derbigny.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—Il sera vendu à l'enchère publique à la susdite date et endroit, en vertu d'un ordre signé le 15 janvier 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

175 barils Coquilles pourries, 8 chargements de Coquilles "clam", 12 chargements de Charbon "black", 1 lot de "Bins" et Planches, 1 grand "Osgood Scale and Scale building" 3700 Briques à feu, 2 Charrettes, 1 wagon plateforme à ressorts pour deux chevaux, 1 lot de tuyaux en terre à feu, 1 lot de tuyaux et installations pour égouts (environ 1000 morceaux) à peu près 4000 briques pressées de St-Louis, 200 Briques à feu "Arch", 1 wagon à ressorts, 1 lot de divers "fire tile", 2 Brouettes, 1 lot de Poêle pour plâtre (environ 284 barils), 9 kegs de Clous, 1 lot de marchandises en terre cuite incluant couvertures de cheminées et tuyaux, 1 lot de lettres pour Séchage de "Schlinger", 1 lot de chaux "slack" environ 150 sacs de plâtre pour muraille, 1 lot doublure de conduits, deux bâtisses en bois sur un terrain, aussi un lot de comptes courants de valeur le tout d'après l'inventaire enregistré en les bureaux de l'Encanteur.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.,
322 rue Baronne.

John E. Todd, recevoir.
W. F. Brewer, avocat.
19 janv—19 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

John A. Rawlins vs Merchants Express Co. Ltd.

No 99,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

AU PLUS OFFRANT.

Tous les effets mobiliers du Merchants Express se composant de "moteur truck", 4 wagons simples 3 wagons doubles, 1 jeu de harnais, meubles de bureau et installations, coffre fort on fer, machine à écrire, etc., etc. Aussi 1 lot de comptes courants de valeur.

A L'ENCAN,

Mercredi, 31 Janvier 1912,

A 11 heures A. M., sur les lieux, No 163 University Place.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—vendront à l'enchère publique, à la susdite date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 19 janvier 1912 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets mobiliers, à savoir:

Tous les effets mobiliers de la Merchants Express Co., Ltd, comprenant wagons, meubles de bureau et installations, comptes courants, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

S. A. Montgomery, J. D. Dresner, avocats des pétitionnaires.
20 jan—20 21 28 31

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98 939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné comme une moitié du lot No six, de l'îlet 184, dans McDonoughville, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit îlet est borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferson), Brooklyn (autrefois Madison) et Diana (autrefois Decatur), ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana (autrefois Decatur) sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River (autrefois Jefferson) dudit lot original.

Conditions—Tout comptant, l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Renaudin notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI Encanteur
821 rue Gravier.

T. B. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire
28 jan—28—fév 4 11 25 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Duraz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 367—Division B.—Attendu que Peter Congot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Duraz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Emile Pomes, avocat.
25 jan—5 29—fév 5

VENTES A D'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES
—ET—
Terrains pour Bâtir
—DANS—
UNE SECTION QUI S'AMELIORE
—PRES D'UNE—
DOUBLE LIGNE DE CARS
A Deux Ilets de la rue du Canal
—ET A UN—
Ilet de l'Avenue "City Park"

Successeur de Mme Barbara Abris, Veuve de William Mehr.

No 95,750—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 8 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 décembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain îlet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 82, sur un plan par John Schreiber, voyer, le 20 mars 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit îlet est borné par les rues Bienville, Conti, Anthony et Bernadotte, acquis livre des transferts 146, folio 183, et livre des transferts 214, folio 100.

Ledit îlet de terre sera vendu en lots subdivisés d'après un devis dressé par M. Edgar Pilié, voyer, daté du 2 décembre 1911, comme suit:

Vingt-quatre lots de terre désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement. Les lots Nos 1 à 10 inclusivement sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bienville et Bernadotte, et mesurant 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 2 à 9 inclusivement mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Bienville et Anthony et mesurant 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Anthony sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 est contigu aux lots Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 24 dans leur fond. Le lot No 12 est contigu aux lots Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 23 dans leur fond. Les lots Nos 13 à 22 sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Conti et Anthony, et mesurant 32 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti, sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes en profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles. Les améliorations sur le lot No 13 comprenant un cottage simple à un étage, couvert en ardoises, No 4438 rue Conti, contenant galerie et quatre chambres. Dans le fond il y a un (magasin ou entrepôt).

Les lots 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue Conti sur 120 pieds, 9 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Conti sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Conti et Bernadette et mesurant 31 pieds, 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 120 pieds, 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 23 est contigu aux lots Nos 12, 18, 19, 20, 21 et 22 dans le fond. Le lot No 24 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 11 dans le fond.

Les rues Bienville et Anthony ont leur trottoir pavé en asphalte.

Deuxième—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Iberville, Anthony et Bienville, désigné par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté du 26 décembre 1911, d'après lequel ledit lot mesurant 91 pieds, 7 pouces, 6 lignes sur le côté vers la rue Helena, 112 pieds, 1 pouce, 3 lignes sur l'autre ligne de côté se joignant à un point sur la rue Bienville et 64 pieds, 9 pouces, 7 lignes de large sur la ligne du fond.

Troisième—Le cottage double en bois à un étage, Nos 4916 et 4918 rue Bienville, contenant quatre chambres de chaque côté, contigu et dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le susdit devis par Pilié, le 26 décembre 1911 et mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrième—Le cottage simple en bois à un étage, No 4924 rue Bienville, contenant trois chambres, contigu dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement et troisièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur ledit devis par M. Pilié, du 26 décembre 1911, et mesurant 43 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété deuxièmement, troisièmement et quatrièmement décrite a été acquise livre de transferts 196, fol. 277 et livre des transferts 194, fol. 273.

Cette propriété est en voie de grandes améliorations et ayant le service par deux lignes de chars de celui-ci qui est très agréable pour le centre des affaires aussi bien qu'une autre partie de la ville. Une occasion pour de magnifiques profits.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêts par an de la date jusqu'au paiement final.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. W. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Benedict, avocats.
7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Jol. Cottage Simple ayant 4 Chambres, 4620 rue Baudin entre les rues Olympia et St. Patrick.

Succession de William E. Daigle.

No 98,769.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet. JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin, Olympia, St-Patrick et D'Hémécourt, ledit lot est désigné par le No 34 de l'îlet No 823 sur un plan dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire le 25 janvier 1897, ledit lot mesurant 22 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Baudin sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage simple désigné par le No 4620 rue Baudin.

Conditions—1/2 en plus comptant, balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912.

L'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Holden, avocat.
28 janv—28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Epiceries, Cheval, Wagon, Meubles de bureau etc., Comptes courants, Glacières, Stocks, etc.

Succession de William E. Daigle.

No 98 769—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 février 1912 à 10 30 heures a. m., sur les lieux, No 701 rue Carondelet, coin Girod.

Et immédiatement après, sur les lieux 929 rue Robin, près de la rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté du 20 janvier 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Gironde, Camp et Calliope, désigné par les Nos 37 et 38 sur un plan de L. B. Ingier, voyer, le 12 mai 1836 annexé à un acte pardevant D. L. McGay, ancien notaire, le 25 mai 1836 et mesurant chacun en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété 1038 rue Camp devant être vendue, sublette à un bail de $22.50, expirant le 30 septembre 1912.

2. Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Calliope et Gaienne, désigné par le No 4 sur un plan de D'Hémécourt, voyer, daté du 19 janvier 1867, déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, une copie certifiée du plan est annexée à un inventaire de la propriété appartenant à la succession de feu John L. Riddell, dressé par ledit Grima, notaire, le 24 décembre 1886, ledit lot mesurant en mesure américaine conformément audit plan, 25 pieds 7 pouces de façade rue du Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes égales et parallèles, aussi.

Une autre lot de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, dans le même District et ilet, désigné par le numéro trois sur le plan ci-dessus mentionné et une copie du même, mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan et copie, 25 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 6 pieds de largeur, entre lignes parallèles s'étendant sur la rue Gaiennie. Le lit lot No 3 est et a été aussi transféré au descendant d'après le devis du même par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 30